



LANDEAN IUM



Février 2019

N° 141

SOMMAIRE

VŒUX DU MAIRE	3	UNC Soldats de France	16
État Civil	2	Comité de Jumelage	17
Conseil municipal	4 - 6	Comité des Fêtes	18
POUR INFORMATION		Les Potes en scènes	18
Listes électorales	6	Les 3 P Evènements	18
Quatre remises de médailles	7	Club de Loisirs	19
Visite du Sous-Préfet	8	O G E C	20
Fête de la Saint-Barbe	9	APEL	21
Bibliothèque	9	Sporting Club Landéannais	21
Les Ty-Michous	9	SCL Section VTT	21
Ecole Notre Dame	10	SCL Section Land'Running	22
ALSH Accueil de Loisirs	11	Section Gymnastique	22
INFOS PRATIQUES		SCL Section Tennis	23
Agence postale	11	Entente Parigné Landéan	23
Réservation des salles communales	11	Renseignements Utiles	24
SMICTOM	12		
La TNT change	13		
Loi Labbé	13		
Danger du monoxyde de carbone	13		
Jeunes lycéennes cherchent une famille	13		
Breizh Bocage	14		
Les ateliers «Equilibre à Landéan»	14		
ADMR	15		
MSA	15		
ASSOCIATIONS	16 - 23		

N° 141 - Février 2019 LANDEANIUM

- Responsable de la publication : Louis-Gérard GUERIN
- Responsable de la rédaction : Mariannick RIPOCHE
- Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Georges COURTOUX, Christine GARDAN, Géraldine ROSSIGNOL
- Impression : Imprimerie Garlan (Fougères)
02 99 99 53 06

ÉTAT CIVIL

octobre - novembre - décembre 2018 - janvier 2019

Naissance



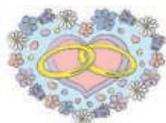
MAS Karenn	1 Le Pressoir	23 septembre 2018
PRÉVOT GOSSAY Hugo	1 Le Rocher Balin	12 octobre 2018
DISLAIRE Tiago	18 La Touche	26 novembre 2018
BARBEDETTE Romane	10 La Haute Cervelière	29 novembre 2018
GROUAZEL Clervie	9 rue des Nouettes	19 décembre 2018

Décès

BUFFET Roger	12 La Bouteveillais	11 octobre 2018
LIBERT Denise	EHPAD Parigné	22 octobre 2018
DUHAULT Bernard	EHPAD Parigné	10 novembre 2018
THÉBAULT Pierrick	1 La Héminière	27 janvier 2019



Mariage



GROUSSARD Bernard	14 rue de Pompéan	29 septembre 2018
BESNARD Cécile		

Vœux du Maire



2019 - Chers amis Landéanaises et Landéanais.

Cette cérémonie traditionnelle permet de se retrouver dans un climat détendu, de rappeler le vécu le plus récent et d'esquisser les projets des mois et années à venir.

Dans un contexte international toujours inquiétant, où les égoïsmes se développent, les élections européennes devront raffermir l'union qui, avec toutes ses imperfections, nous a apporté la paix depuis plus de 70 ans. A ce sujet, les inscriptions sur les listes électorales pourront désormais se faire pour chaque élection, et donc, cette année, jusqu'au 31 mars pour les élections européennes du 26 mai.

Les difficultés de nombreux français se sont violemment exprimées ces derniers mois. La souffrance a semblé-t-il être entendue. Il reste toutefois beaucoup à faire pour réduire les inégalités, tout en maîtrisant la dette nationale et en travaillant à garantir l'avenir des générations qui nous suivent. La violence inadmissible qui se maintient ne pourra pas, bien sûr, apporter de solutions. Si l'état nous le demande, la mairie sera ouverte pour recevoir vos doléances, comme elle l'a été le 8 décembre et la semaine qui a suivi.

Dans ce souci de dialogue affiché, je voudrais vous mettre en garde contre les apparences et les fausses solutions soutenues par les médias. Il n'y a pas trop de parlementaires. Ils ne sont que quelques-uns par département, mais on parle, bien sûr, de centaines au niveau national. Leur coût, quoiqu'on en dise ou en médise, est très faible dans le budget d'état. Pour les côtoyer et apprécier leurs souhaits et leurs actions, je peux vous affirmer que nous en avons besoin. La suprématie de Bercy nécessite une analyse de gens de terrain pour défendre les collectivités et faire respecter vos aspirations et vos besoins.

Pour Landéan, en 2018, plusieurs ventes de chemins se sont finalisées. D'autres sont à terminer et une deuxième enquête publique sera lancée pour clore ce sujet.

Nous avons acquis un robot tondeuse qui travaille seul sur le terrain de sport et qui supprime la production de déchets verts.

Une voie piétonne a été réalisée pour sécuriser l'accès à la forêt.

Nous avons obtenu en 2018, un accord de subvention d'état pour l'accessibilité de l'agence postale et nous réaliserons les travaux en février. L'agence sera provisoirement installée à la mairie pendant les travaux.

Nous avons décidé de refaire la toiture du 11 rue de l'église afin de sécuriser le bâtiment dans l'attente de lui trouver un nouvel usage.

Sur l'ensemble de ces investissements, Fougères Agglomération nous accompagne avec 50 % de subvention sous forme de fonds de concours.

Suite au nouvel arrêté départemental du 5 juillet, concernant la défense extérieure contre l'incendie, nous avons pris un arrêté communal précisant les points d'eau mis à la disposition des pompiers. Nous avons proposé au SDIS quelques points supplémentaires en établissant un schéma communal. La distance maximum tolérée entre les points d'eau et les habitations est désormais de 2 km. Nous avons quelques cas à 3 km. Ces aménagements seront réalisés cette année, sous réserve d'accord de subvention.

Il reste encore 2 lots constructibles à vendre au village de Beaulieu et 3 près de l'église, Résidence des Molans. Le CCAS souhaite se séparer du dernier T5.

L'équipe de personnel communal s'est enrichie de Monsieur Gilles DEBOEVER pour l'entretien technique et de Madame Anne-Sophie PANNIER pour l'entretien des locaux communaux et la gestion de la salle polyvalente.

Sachant que je vais en oublier, je vais toutefois rapidement rappeler les principales activités passées et féliciter les associations et leurs responsables pour la richesse des animations qu'ils apportent dans la commune. Le tennis, le tennis de table, le VTT, la gymnastique, les randonneurs, C.Créations, la bibliothèque, la chasse, le jumelage, ont des activités régulières. L'entente Parigné Landéan s'est rapprochée de Louvigné pour étoffer certaines équipes. La fête de la musique a conservé son succès. Land'Running a eu le plaisir d'organiser le départ de Landéan de la Normandie Bretagne. Les potes en scène continuent à faire salle comble avec leur troupe d'acteurs de tous âges. L'UNC Soldats de France a particulièrement réussi la cérémonie du centenaire du 11 novembre 1918, avec son lâcher de ballons dont certains ont rejoint l'Allemagne et le terrain des combats.

Je vais maintenant saisir l'opportunité de cette cérémonie des vœux pour remercier de leur choix, ceux qui ont décidé de rejoindre notre commune. Nous leur offrons la richesse de notre vie associative, la diversité de nos services et nos commerces de proximité, ainsi que le cadre naturel de la forêt, et ses possibilités d'activités sportives et de détente. Merci à tous ces nouveaux Landéanais. Je leur souhaite de s'épanouir dans notre commune.

Je voudrais souligner que les mouvements de population sont nombreux. La population officielle basée sur 2016 est de 1258 habitants. Elle devrait remonter, car, sur les relevés actualisés que je maintiens au jour le jour, cette population réelle est aujourd'hui de 1274 habitants.

Je remercie toute l'équipe municipale et particulièrement les 4 adjoints pour le soutien qu'ils m'apportent dans l'exercice de mes responsabilités.

En votre nom, je remercie le personnel communal pour la conscience professionnelle mise à votre service.

En mon nom, et au nom du conseil municipal, je souhaite à tous, une excellente année 2019. Je vous offre mes meilleurs vœux de bonne santé, de joie et de bonheur. Que l'envie et l'optimisme vous permettent de réaliser tous vos projets.

Conseil municipal

Dans chaque bulletin nous vous informons des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « <https://landean.fr> »

Séance du mardi 16 octobre 2018

Cession de biens de l'État aux lieux-dits « Chênedet » et « Maison Neuve »

Suite à la proposition de la Direction Générale des Finances Publiques, proposant la vente par l'Etat du site de Chênedet pour la somme de 200 000 € et de Maison Neuve pour la somme de 150 000 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal de LANDEAN décide de ne pas donner suite aux 2 offres de vente et de déléguer à Fougères Agglomération, son droit de priorité d'acquisition.

Participation aux charges de fonctionnement (2017-2018) de l'école privée de Pontmain

372 € pour 1 enfant, domicilié à Landéan, scolarisé en élémentaire dans cette commune.

Demande de Fonds de Développement des Communes 2018 auprès de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération prévoit d'accorder, pour l'année 2018, un Fonds de Développement des Communes d'un montant de 43045 €. Sollicitation de ce fonds pour les travaux suivants :

Dépenses H.T.	
Travaux voies et réseaux	4014,00 €
Acquisition matériel pour terrain des sports (robot tondeuse et abri)	13676,03 €
Acquisition illuminations de Noël	830,00 €
Travaux Agence Postale Communale	23751,69 €
Travaux Syndicat de Voirie	7395,13 €
Travaux église	13023,30 €
Travaux Salle des Mégalithes	7265,60 €
Travaux bâtiment communal 11 rue de l'église	15986,73 €
Acquisition pour mairie (informatique : logiciels, licence)	5324,40 €
Acquisition podium pour salle Mélusine	9610,67 €
TOTAL DES DEPENSES	100877,55 €
Recettes	
Fonds de développement des communes au titre de l'année 2018 (Fougères Agglomération)	43045,00 €
DETR (travaux agence postale communale)	9094,80 €
Fonds propres	48737,75 €
TOTAL DES RECETTES	100877,55 €

Conseil municipal

Demande de subvention pour travaux à l'église

Travaux susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du fonds de solidarité 2018 auprès de l'agence départementale :

Travaux	Entreprises	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Réparation des cloches 2 et 3	SARL ALAIN MACE 22950 TREGUEUX	7475,00 €	8970,00 €
Création d'une trappe	ETS DANDIN-ROUSSEL 35133 LANDEAN	1650,00 €	1980,00 €
Total des dépenses		9125,00 €	10950,00 €
Subvention de l'agence départementale (35 % H.T.)			3193,75 €
Autofinancement			7756,25 €
Total des recettes			10950,00 €

La commune s'engage, également, à signer une convention locale « ouvertures et manifestations dans les églises en Ille et Vilaine » avec le Département et la Paroisse.

Arrêté communal relatif à la défense extérieure contre l'incendie

Considérant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie, il est nécessaire de :

- lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du Maire,
- actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine relatives aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune de Landéan,

Suite à la présentation faite de l'obligation réglementaire de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à :

- rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie qui listera des points d'eau incendie (P.E.I.) relevant du pouvoir de police spéciale DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie). Toute création d'un nouveau point d'eau incendie public ou privé fera l'objet d'une information au SDIS. Les cas de carence programmée de tout ou partie de la DECI (lavages de réservoirs de châteaux d'eau, travaux sur les réseaux ...) feront l'objet d'un signalement au SDIS de l'Ille et Vilaine.
- s'assurer que chaque Point d'Eau Incendie (P.E.I.) sous pression possède un débit ou volume adapté selon le risque (courant faible ou courant ordinaire),
- faire réaliser tous les 3 ans les contrôles fonctionnels et les mesures du débit/pression des P.E.I. (poteaux et bouches incendie publics et privés),
- réaliser des conventions avec les propriétaires de P.E.I. privés.

Séance du mercredi 12 décembre 2018

Location 2019 d'une annexe près du Presbytère

Renouvellement du contrat annuel de location au profit de M. et Mme MERET Jean, domiciliés à Landéan pour un montant de 480 €.

Surtaxe assainissement 2019

- a) partie fixe par semestre 6 € 90 H.T.
- b) 0,61 € H.T. par m3 d'eau consommée.

Conseil municipal

Retrait du groupement de commandes de fourniture d'électricité et adhésion au groupement de commandes d'énergie

Pour répondre à de nouveaux besoins et dans l'optique de poursuivre l'optimisation de la commande publique, le comité syndical du SDE 35 a décidé de dissoudre le groupement existant et de créer un nouveau groupement de commandes « Énergie » permettant à la fois l'achat d'électricité et de gaz.

Questions diverses : demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2019

Plan de financement des travaux pour l'amélioration de la Défense Incendie de la commune :

Sociétés	Type de travaux	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Sturno 14 rue des Grèves 50307 Avranches	Pose d'un poteau incendie	2390,00 €	2868,00 €
Scientix 9 rue Eugène Freyssinet 35133 Javené	Fourniture de 6 vannes sur rivières	3726,00 €	4471,20 €
STBC AGRI-TP Virée 35420 Mellé	Terrassement pour pose de 6 vannes sur rivières	5386,80 €	6428,16 €
Syndicat de Voirie de Fougères-Nord 35133 La Selle en Luitré	Signalisation réserve incendie	1456,00 €	1747,20 €
Pigeon Préfa Le Camp Duguesclin 35270 Combourg	6 murs de soutènement	6346,86 €	7616,22 €
Total des dépenses		19305,66 €	23130,78 €
D.E.T.R (35 % du montant H.T.)		6756,98 €	
Autofinancement		12548,68 €	
Total des recettes		19305,66 €	



LISTES ELECTORALES : DU CHANGEMENT !

Au 1er janvier 2019, de nouvelles dispositions permettront de faciliter les inscriptions. Elles mettent fin au principe de révision annuelle de ces listes qui seront dorénavant permanentes. Chaque électeur recevra ainsi après le 31 mars 2019 une nouvelle carte électorale comportant un identifiant national.

Vous pouvez vous inscrire :

- au secrétariat de la mairie

- **via internet** en utilisant le formulaire d'inscription sur www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1367, auquel vous devez joindre la version numérisée de documents (justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité récente).

Pour les élections européennes (dimanche 26 mai 2019), la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au samedi 30 mars 2019.

Pour information

QUATRE REMISES DE MEDAILLES A L'OCCASION DES VŒUX



Après la cérémonie des vœux, en présence de Mme Françoise GATEL, Sénatrice, M. Bernard MARBOEUF, Conseiller Régional et Président de Fougères Agglomération, Mme Isabelle BIARD, Conseillère départementale et de Maires de plusieurs communes, M. Louis-Gérard GUERIN, Maire, a honoré quelques personnes qui ont servi la commune à des titres divers.

UNE MEDAILLE DE VERMEIL

Didier PIRON est entré au conseil municipal en 1989. Après un premier mandat, il devient 2ème adjoint en 1995. Depuis mars 2014, c'est en tant que premier adjoint qu'il préside la commission urbanisme, aménagement, sécurité, environnement, cimetière.

Il est également membre du CCAS et représentant de la commune au syndicat du Haut Couesnon. Toujours disponible, prêt à s'impliquer et participant directement aux travaux à entreprendre, il a, entre autre, accompagné l'opération argent de poche.

Soucieux de l'aspect de la commune, il gère le fleurissement et a dû adapter les méthodes d'entretien avec l'interdiction d'emploi des produits phytosanitaires.

Pour tout ce dévouement et le travail accompli pendant 30 ans, Mme Françoise GATEL, Sénatrice, lui a remis la médaille Vermeil Régionale, Départementale et Communale.

TROIS MEDAILLES COMMUNALES

Monique SAULNIER est entrée dans notre collectivité le 15 juillet 2000 comme agent d'entretien auxiliaire, et c'est en tant qu'adjoint technique principal 2ème classe qu'elle a quitté son emploi fin décembre. Chargée de l'entretien des locaux communaux, de la gestion de la salle polyvalente compris planning et cérémonies, du gardiennage de la déchèterie, elle a toujours rempli ses fonctions avec disponibilités et dynamisme.

En reconnaissance des services rendus, M. Louis-Gérard GUERIN lui a remis la médaille communale de Landéan.

Vetty et Guy MARCON sont deux « nouveaux » habitants Landéanais, depuis 1996 ! Tellement impliquée dans la commune qu'ils ne pouvaient que retenir l'attention.

Vetty est née à Sion les Mines, en Loire-Atlantique, près de Chateaubriant. Guy est né à Saint-Jean-Brevelay, dans le Morbihan et a passé sa jeunesse à Quiberon. Comme beaucoup de français à cette époque, ils sont « montés » à Paris. Guy est devenu pâtissier, Vetty d'abord concierge, puis maman de 2 filles. Ils ont très vite exploité la pâtisserie industrielle qu'ils ont créée. Plus tard, les aléas de la vie leur ont fait quitter la capitale, leur choix fut de revenir en Bretagne et ils ont posé leurs valises à Landéan.

Pour information

Guy, de nature curieuse, a toute sa vie accumulé des notes sur le quotidien des gens qu'il côtoie. En retraite, il a couché sur le papier la richesse de ses souvenirs, qu'il a fait édité sous des formes romancées et pleines d'imagination. Un épisode de vie particulier en 1974, lui a fourni un sujet hors normes, lors du crash d'un avion DC10, en forêt d'Ermenonville, qu'ils fréquentaient comme lieu de promenade. Ils ont tissé des liens avec plusieurs familles japonaises, parents de 40 jeunes morts dans cet accident.

Guy s'est impliqué dans la vie municipale de Landéan pendant 2 mandats. Il a mis sa plume au service des habitants en racontant les vies de nombreux Landéanais qui ont été publiées dans les Landéanium.

Vetty, très proche de son mari, s'est naturellement intéressée au livre. Elle est devenue bénévole à la bibliothèque, d'abord au presbytère, puis a pris la responsabilité d'une équipe lors du transfert au 1 rue Thomas la Touche pour Fougères Agglomération. Dans ces rares temps libres, elle a aussi écrit "Chipie 1 et Chipie 2" où elle raconte son enfance et ses débuts à Paris.

Pour leurs implications dans la vie de Landéan, M. Louis-Gérard GUERIN, pour la première fois à remis à un couple, 2 médailles communales que les deux ont bien mérité.

LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES A CLÔTURÉ CETTE CÉRÉMONIE DES VŒUX.

Franck ESNAULT, adjoint et Danielle DELAUNAY, secrétaire du Comité des fêtes, en charge de l'organisation de ce concours, ont eu le plaisir de remettre les récompenses aux gagnants.



VISITE DU SOUS-PREFET

Monsieur Richard Daniel BOISSON, sous-préfet de Fougères-Vitré a projeté de visiter toutes les communes de son territoire, visites qui lui permettent de mieux connaître les communes, leurs atouts, leurs besoins et d'être au plus près des élus.

Le 27 décembre c'était au tour de Landéan de le recevoir. M. Louis-Gérard GUERIN, maire ainsi que deux de ses adjoints, lui ont fait découvrir la commune, le cœur de bourg et ses commerces, la commune compte aujourd'hui 18 commerces et entreprises. M. Le sous-préfet a d'ailleurs été agréablement surpris par la densité du tissu commercial, favorable dans notre commune.

Divers sujets ont été abordés, tels que les travaux de mise en accessibilité de l'agence postale, programmés en février, les terrains constructibles qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs pour le moment : 3 lots aux Molans (derrière l'église), 2 lots au village de Beaulieu, une maison 11 rue de l'église, qui pourrait éventuellement être transformée en commerce et usage habitation, et un T5, rue du Hallay. Le devenir de l'ancien presbytère a été également évoqué, le projet de logements ayant, pour l'instant, été abandonné.

Pour information

FÊTE DE LA SAINTE-BARBE

Le samedi 1er décembre, les Sapeurs-Pompiers de la Bazouge-du-Désert ont fêté la Sainte-Barbe à Landéan en présence du capitaine Jean-François RAULT, adjoint au chef de groupement, Louis PAUTREL, conseiller départemental, vice-président du SDIS, de Joseph BOIVENT, maire de La Bazouge-du-Désert, Jean-Claude BRARD, maire de Le Loroux, Didier PIRON, 1er adjoint à Landéan.

Après le dépôt de gerbe aux monuments aux morts, le chef de centre Gaël MACHARD a présenté le bilan de l'année écoulée et décerné plusieurs médailles.

Ce dernier a annoncé que **les Sapeurs-Pompiers d'Ille-Vilaine recrutent des volontaires** en précisant qu'il est désormais possible de s'engager dès 17 ans de façon à être opérationnel à 18 ans.

Contact : gael.machard@sdis35.fr

BIBLIOTHÈQUE



Afin de clore l'année 2018 à la bibliothèque « La Licorne », Sophie LE HÉGARAT a organisé le 25 octobre un après-midi poétique avec l'écrivain Marc BARON. Ce dernier nous a exposé ses nombreux ouvrages en les narrant agréablement et en les ponctuant d'entractes musicaux. Puis il nous a présenté son dernier recueil « *Ô ma vie* ».

Le samedi 17 novembre, à l'occasion du 34ème Salon du Livre Jeunesse de Fougères, nous avons reçu la talentueuse illustratrice Martha ORZEL. L'artiste nous a expliqué le parcours de son métier puis au moyen de sa tablette graphique, elle a su captiver les jeunes lecteurs présents en leur faisant dessiner des animaux. Des nouveautés de romans, BD pour adultes et enfants sont à la disposition des lecteurs.



Horaires d'ouverture :
le mercredi de 10h à 12h
et de 16h à 18h
Le samedi de 10h à 12h.

GRATUITÉ DES PRÊTS

Modalités de prêts :
Illimités pour 3 semaines

LES TY-MICHOUS

Les Ty-Michous vous souhaitent une très bonne année !

Le 10 janvier, les enfants accompagnés des mamans et assistantes maternelles ont repris le chemin de la salle Mélusine pour retrouver Agnès LEMOUILLOUR, animatrice afin de participer aux activités qu'elle propose tout au long de l'année.

Renseignements à la mairie ou sur le site internet : <https://landean.fr>

Les rendez-vous du 1er semestre 2019 :

- 7 février
- 21 mars (spectacle)
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 7 mars
- 4 avril
- 16 mai
- 20 juin



Pour information

ECOLE NOTRE DAME

Plusieurs évènements marquants ont été vécus par les élèves de l'école Notre-Dame depuis la rentrée scolaire.

L'école a répondu présente pour s'investir dans le projet de l'UNC de Landéan. Les élèves ont été conviés à assister à la cérémonie organisée le 11 novembre 2018 et, pour les présents, ils ont pu participer au lâcher de ballons. A la suite de cela, l'école a reçu une lettre venant d'une école allemande pour mettre en place une correspondance. Je remercie l'UNC d'avoir initié et partagé un si beau projet avec l'école.

La période a été également marquée par Noël. L'école a décidé, cette année, de proposer un arbre de Noël. Celui-ci s'est déroulé le vendredi 14 décembre dans la salle Mélusine. Je remercie l'équipe enseignante pour leur investissement et l'équipe de bénévoles de l'association de parents d'élèves (APEL) pour leur investissement dans la préparation de cette belle soirée, ainsi que pour la décoration de l'école pour la période de Noël.

L'école s'est investie dans un projet de crèche. Chaque classe a fabriqué la sienne avec des éléments apportés et élaborés par les enfants. Nous nous sommes retrouvés le vendredi 21 décembre afin que chaque classe expose sa crèche dans l'ancienne cantine. Par ailleurs, nous avons vécu la célébration de Noël en l'église de Landéan le même jour. Je remercie le Père HONORÉ pour l'aide à la préparation et l'animation de cette célébration, ainsi que les parents et adultes présents pour ce moment de partage.

La rentrée de janvier 2019 a été placée sous le signe du changement car chaque classe (du CP au CM2) a pu retrouver son espace. Nous avons réaménagé les classes suite aux travaux maintenant terminés. Je remercie l'OGEC pour leur réactivité et leur accompagnement tout au long des travaux ainsi que les enseignantes et tous les parents présents pour le déménagement.



Pour les projets à suivre, nous allons commencer le projet sur l'eau avec les expl'EAUrateurs pour les classes du CP au CM2. Plusieurs séances seront vécues à l'école et une sortie scolaire dans le cadre de ce projet est prévue.

Mme GARNIER Pauline, Chef d'établissement



Pour information



ALSH ACCUEIL DE LOISIRS

2018, UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Avec la création d'un logo, peint par les enfants sur le pignon de l'accueil de loisirs.

Des spectacles, souvent improvisés par les plus âgés, pour le plaisir des plus jeunes.

Des expériences en tout genre - Des découvertes passionnantes - Et quand même, des temps de repos !

L'accueil de loisirs de Laignelet, Landéan, Le Loroux reçoit les enfants à partir de trois ans (2 ans s'ils sont scolarisés) le mercredi, pendant les petites vacances et l'été. En moyenne, une vingtaine d'enfants sont présents, ce qui permet un accompagnement très familial.

Des sorties, des ateliers (sportifs, artistiques) sont proposés par les animatrices. Les enfants ont aussi à leur disposition des jeux et du matériel qu'ils peuvent utiliser librement. Un peu comme à la maison, les copains en plus !

Inscriptions et renseignements : al.laignelet@famillesrurales.org ou 06 98 60 98 91



INFOS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

Soucieux de maintenir le fonctionnement de l'agence postale, pendant les travaux de mise en accessibilité, l'agence est transférée provisoirement dans les locaux de la mairie pendant toute cette période.

RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES

Depuis janvier, Anne-Sophie PANNIER gère les réservations de la salle Mélusine et celle des Lutins.

Réservations du mardi au vendredi de 17h30 à 19h30 au 06.43.44.71.14.

Si vous n'avez pas la possibilité de téléphoner pendant ce créneau horaire, laissez un message ainsi que vos coordonnées sur le répondeur, Madame PANNIER vous recontactera.

Pour information



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : DOTATION DE LA COMMUNE DE LANDÉAN EN BACS EN 2019.

Les ambassadeurs du Smictom se rendront au domicile de chaque Landéanais afin de communiquer les informations nécessaires à la mise en place des bacs :

Du 13 au 26 février 2019 pour les résidents du bourg

Du 18 avril au 2 mai 2019 pour les résidents en zone rurale

Le Smictom tiendra deux permanences à la mairie de Landéan pour les personnes absentes de leur domicile lors du passage des ambassadeurs :

Le samedi 2 mars pour les résidents du bourg et le samedi 4 mai pour les résidents de la zone rurale.

LA REDEVANCE INCITATIVE

A partir de 2019 la commune de Landéan expérimentera comme 6 autres communes alentours, la redevance incitative.

La redevance incitative qu'est-ce que c'est ?

Actuellement le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est financé par une redevance. Son montant dépend du nombre de personnes au foyer. La redevance incitative modifie le mode de calcul de la facture. Elle prend en compte, en plus du nombre de personnes au foyer, l'utilisation du service, c'est-à-dire le nombre de fois où un foyer a mis son bac à la collecte.

Comment va se dérouler l'expérimentation ?

Chaque foyer recevra au cours du premier semestre 2019 un bac pucé, qui permettra de comptabiliser le nombre de levées. A la fin de l'année, les foyers recevront une facture fictive leur permettant de se rendre compte ce qu'il aurait payé sous le régime incitatif. **L'objectif** : réduire les déchets et déposer le bac à la collecte que lorsqu'il est plein pour ne pas payer de part variable

Comment est calculée la redevance incitative ?

La redevance incitative est composée d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe comprend l'abonnement au service (collecte et traitement des ordures ménagères et des emballages recyclables, déchèteries, prévention des déchets, mise à disposition d'un bac de collecte) ainsi que 12 levées par an. La part variable est composée des levées de bacs au-delà des 12 incluses dans la part fixe.

Part fixe

Abonnement au service

Collecte et traitement des ordures ménagères et des emballages recyclables, déchèteries, prévention des déchets, mise à disposition d'un bac de collecte...

**12 levées
par an**



Part variable

Levée supplémentaire
A partir de la 13ème levée

Pour information



TOUS À VOS POSTES POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT
Le 26 mars 2019, Landéan sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.
Sont concernés les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau en maison individuelle et/ou en habitat collectif.
Pour vous accompagner : site internet www.recevoirlatnt.fr ou tél : 0970 818 818 (appel non surtaxé) pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...
Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



www.prevention-maison.fr



**JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES,
ALLEMANDES, MEXICAINES ET JAPONAISES
CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL**

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : **Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo**
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14 -vanessa@cei4vents.com

Pour information

BREIZH BOCAGE

Le bocage fait partie intégrante de notre paysage et comporte de nombreux avantages pour la biodiversité ou bien encore pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le programme Breizh Bocage sur le bassin versant du Haut-Couesnon a donc pour objectif la création et la préservation de haies bocagères.



En 2019 la priorité sera de nouveau donnée aux têtes de bassins versants (zones de sources, de petits cours d'eau, ...). Ces zones représentent des enjeux importants pour la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin du Haut-Couesnon. En effet, la création d'une haie sur talus en ceinture de bas fond permet notamment de lutter contre l'érosion des sols.

Les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants agricoles, particuliers et collectivités. **Les fournitures et travaux (ex : création de talus, plants, gaines de protection gibier, ...) sont pris en charge*.**

Sur l'ensemble des communes du bassin versant du Haut-Couesnon, les personnes intéressées peuvent contacter le technicien bocage de Fougères Agglomération avant le **31 juin 2019**.

* Le programme est subventionné par l'Europe (fonds Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et le Conseil Départemental 35. A noter : les haies ornementales ne sont pas financées dans le cadre de ce programme.

Renseignements :

Romain DECENSÉ - Fougères Agglomération - 02.23.51.00.97 / 06.23.17.02.31 - accueil@fougeres-agglo.bzh

LES ATELIERS « ÉQUILIBRE A LANDÉAN »

Le CLIC (Centre local d'Information et de Coordination) de Haute Bretagne organise, pour les 60 ans et plus, « Les Ateliers Equilibre » du programme PIED (Programme intégré d'équilibre dynamique).

L'objectif est la prévention des chutes chez les seniors : comment se relever d'une chute en apprenant les bons gestes, avoir confiance en soi pour gagner de l'autonomie...

Les séances sont animées par Isabelle GONTIER, animatrice Sport pour Tous.

Ce programme comprend 12 séances, à raison d'une séance par semaine, du 8 janvier au 2 avril. Une dizaine de personnes se sont inscrites à cet atelier et se retrouvent chaque semaine à la salle des Lutins. La dernière séance sera consacrée à l'évaluation des progrès des participants.

Première séance d'évaluation pour les participants avec Géraldine DANIEL, assistante technique départementale « Sport pour tous » et Isabelle GONTIER, animatrice.



Pour information



Implantée depuis 70 ans sur tout le territoire français, l'ADMR est une association de proximité qui intervient sur votre commune.

L'ADMR Mélusine intervient sur les communes de Beaucé, Billé, Combourtillé, Dompierre du Chemin, Fleurigné, Fougères Nord, Javené, Laignelet, Landéan, Luitré, La Chapelle Janson, La Selle en Luitré, Le Loroux, Montreuil des Landes, Parcé, Parigné.

Elle propose un soutien au domicile des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et emploie des professionnels qualifiés et compétents pour répondre à vos attentes.

L'association offre un éventail de prestations modulables selon vos besoins : aide à la personne (aide à la toilette, aide au lever/coucher...), entretien du logement, entretien du linge, repassage, aide aux repas, accompagnement (aide aux courses, sorties...), garde d'enfants, bricolage et jardinage. Ces interventions à domicile vous permettent de mieux organiser votre vie, surmonter des difficultés passagères, conserver votre autonomie.

L'ADMR a également un service de portage de repas à domicile : tous les jours où à la demande. L'assurance et le plaisir de manger sain et équilibré sans avoir à préparer soi-même son repas.

L'ADMR conventionnée avec les caisses d'allocations familiales (CAF, MSA), le conseil départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie APA, Prestation Compensatoire du Handicap PCH, aide sociale), les caisses de retraites, des mutuelles ou assurances vous permet, selon votre situation, d'avoir accès à des aides financières et vous aide à constituer votre dossier.



Vous pouvez également bénéficier de réduction ou crédit d'impôts (jusqu'à 50%) selon loi de finances en vigueur et sous certaines conditions. Les CESU préfinancés sont acceptés.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer dans les nouveaux locaux.

Horaires d'ouverture de l'association :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-13h et 14h-17h - Vendredi : 8h-13h et 14h-16h

ADMR MELUSINE - 13 avenue de Bretagne – 35133 FLEURIGNE

11 Boulevard Leclerc – 35300 FOUGERES

Tel 02 99 95 31 90 - Mail : fleurigne.asso@admr35.org



L'essentiel & plus encore

Les élus des comités locaux MSA de Fougères nord, Fougères sud, Louvigné du désert et Saint Aubin du Cormier organisent le :

Jeudi 14 Mars 2019 à 20h15

Salle des Fêtes (à côté de la mairie) SAINT JEAN SUR COUESNON

Une réunion d'information et d'échanges sur **la maladie de Lyme**, avec la participation du Dr Patrick MORVAN, médecin-chef et coordonnateur régional MSA.

La maladie de Lyme est une maladie bactérienne transmise lors d'une piqûre de tiques. Si elle n'est pas soignée, cette infection peut devenir chronique et se diffuser de la peau à tout l'organisme avec parfois des complications graves.

Moment de rencontre et d'échanges avec un professionnel, cette réunion de prévention santé sera l'occasion d'aborder toutes les questions relatives à la maladie de Lyme d'apporter son lot d'informations, d'interrogations, de conseils.

Pour introduire la soirée, la vidéo « **A l'attaque des tiques : pour une meilleure prévention de la maladie de Lyme** » réalisée par la MSA sera diffusée.

Autant de questions que vous pouvez vous posez, alors rejoignez-nous et venez nombreux à cette soirée-débat gratuite et ouverte à tous, jeunes et adultes (MSA ou non). **Entrée libre.**

Animation du Réseau des Elus – Christèle GUERIN - 02.99.01.80.70

UNC ET SOLDATS DE FRANCE



11 novembre 2018 : Centenaire de l'armistice

Cérémonies

L'association tenait en cette année du centenaire à donner une plus grande solennité à cette commémoration. En partenariat avec la municipalité, elle a souhaité que soit engagée une restauration du monument aux morts (gravure, ajout d'un nom, aménagement des abords).

Pour la célébration du 11 novembre, environ 250 landéanais, dont de nombreux enfants, étaient présents. Les cérémonies à l'église et près du monument ont été suivies d'un lâcher de 58 ballons en mémoire des combattants dont le nom est gravé sur le monument. Chaque enfant s'est vu attribuer un ou deux ballons auxquels était accroché le nom d'un combattant. Ils espéraient tous et étaient impatients de connaître la destination du ou des ballons qu'ils ont laissé s'envoler. La chorale, en accompagnement, a interprété un chant de paix : « Vole, vole colombe ».

Nous remercions les enseignants et spécialement Pauline GARNIER, directrice, qui ont préparé et invité les enfants à participer. Un merci à Diana LEFEUVRE présente en ce 11 novembre, Pauline GARNIER ayant eu un empêchement de dernière minute, ainsi qu'aux membres des associations de parents d'élèves.

La municipalité a invité toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à la salle Mélusine. Louis-Gérard GUERIN, maire et Maurice BARON, président, ont remercié tous les participants à la cérémonie et convié chacun à prendre connaissance de l'exposition retraçant la vie et le parcours des 245 landéanais (plus de 20% de la population) qui ont été mobilisés lors de cette première guerre mondiale. Pendant ce temps, la chorale a interprété un chant qui avait été spécialement composé en 1936 lors du congrès de l'UNC pour remercier et rendre hommage aux jeunes combattants de Landéan.



Retours des ballons

Au 4 janvier 2019, 7 messages nous ont été adressés en retour.

L'un des ballons a été retrouvé dans la Somme à environ 50 kilomètres du lieu où le soldat, dont le nom était accroché, avait été tué.

Deux autres ont été récupérés en Allemagne : le premier, à Jülich au nord-est d'Aix la Chapelle et le second à Wismar, sur les bords de la mer Baltique, à environ 1300 kms de Landéan.

Rencontre avec les enfants de l'école :

Afin de remercier les enfants et les enseignants de l'école Notre-Dame, Maurice BARON et les membres de l'UNC les avaient conviés à la salle Mélusine le 21 décembre en présence de Louis-Gérard GUERIN.

Jean VALLEE leur a proposé un diaporama de photos sur Verdun et la région, leur permettant de visualiser les sites (monuments, cimetières) et les séquelles, encore visibles à ce jour, des lourds combats meurtriers de cette première guerre mondiale. Un autre diaporama a retracé les cérémonies du 11 novembre avec en particulier le lâcher de ballons.

Une présentation des messages retournés par les différentes personnes ayant récupéré un ballon a été

Associations

proposée aux enfants. Celui envoyé des bords de la mer Baltique était écrit en allemand et a été traduit par Clara, élève de l'école Notre-Dame, vivant actuellement en Allemagne.

Les enfants, très attentifs, ont reçu comme remerciement, quelques friandises et une carte postale représentant un poilu en tenue d'époque.



COMITÉ DE JUMELAGE LANDÉANAIS

Le Comité de Jumelage organise le 17 mars 2019 à la salle Mélusine de Landéan son traditionnel « **Marché Irlandais** ».

Il proposera :

- une vente de produits irlandais 10h à 18h.
- un repas irlandais sur réservation 11h30 à 13h.

Pour les réservations,

contacter Amand BOIVENT au 06.83.44.60.04.

- un après-midi « Ambiance Pub » 14h à 18h.

Venez nombreux.

LANDÉAN
COMITÉ DE JUMELAGE
17 Mars 2019
Salle *MÉLUSINE*

MARCHÉ IRLANDAIS
10h00 à 18h00

REPAS IRLANDAIS
À 11H30 sur réservation
Contacteur A. BOIVENT 0683446004

AMBIANCE PUB
14h00 à 18h00

ENAÏR
&
Atelier de musique irlandaise

ES C OERINGER • ambiance pub SC ambiance pub



ENAÏR

Atelier de musique Irlandaise de Fougères



Associations

COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du comité des fêtes sont heureux de présenter, à toute la population de Landéan, leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019. Ils vous remercient du soutien que vous leur apportez par votre présence aux différentes manifestations.

Le vide grenier aura lieu le 7 avril 2019, place de la Longue Noë. Les personnes qui désirent réserver un emplacement sont invitées à se manifester auprès du téléphone du comité des fêtes **06.52.65.73.37**.

Tarif : 1 € le mètre (minimum 2 mètres).

LES POTES EN SCÈNE

Tous les membres de l'association présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous les Landéanais.



Les pièces que nous avons jouées fin 2018 ont connu un franc succès et nous remercions tous celles et ceux qui sont venus nous encourager. Nous vous donnons rendez-vous fin 2019 pour un nouveau spectacle. Pour souvenir quelques photos des acteurs petits et grands.



LES 3 P ÉVÈNEMENTS

En octobre 2018, les 3 P Évènements ont organisé un week-end à la ferme. Le menu fut très apprécié, tout particulièrement l'excellent pot-au-feu.

Nous avons clôturé l'année en organisant le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle Mélusine. Ambiance, bonne humeur et convivialité étaient de mises !

Prochain rendez-vous : dimanche 24 février 2019 aura lieu la course cycliste « CHALLENGE JOSEPH CHALOPIN ».

Bonne année à tous.



Associations

CLUB DE LOISIRS



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2019.

Les adhérents du Club de Loisirs se sont réunis le 6 décembre 2018 pour l'assemblée générale. Avant la présentation des bilans et le rappel des principales activités de l'année écoulée, ils ont pu savourer un repas gastronomique puis en final, procéder à l'élection du tiers sortant.

François BRAULT a démissionné ; Marie-Thérèse CLOSSAIS, Jean DELAUNAY, Gisèle HARDÉ, Odile JUILLARD et Michel VALLÉE ont été réélus. Jean-Pierre HODEBERT, qui était candidat, a été élu.

Le conseil d'administration s'est réuni le 10 décembre 2018 pour former le nouveau bureau :

Président : Jean DELAUNAY

1ère vice-présidente : Odile JUILLARD – 2ème vice-président : Amand CHEREL

Trésorier : Michel VALLÉE – Trésorière adjointe : Gisèle HARDÉ

Secrétaire : Noël PRIME – Secrétaire adjoint : Jean-Pierre LE BOURG

Membres : Marie-Thérèse CLOSSAIS, Huguette ORIÈRE, Gisèle SEIGNOUX, Jean-Pierre DESHAYES, Philippe RIPOCHE et Jean-Pierre HODEBERT.

Les adhérents ont partagé la galette des rois le jeudi 10 janvier 2019. A cette occasion une médaille Génération Mouvement a été remise par Giuliana MORTAGNE, déléguée adjointe du secteur, à François BRAULT, pour son implication durant de nombreuses années, au sein du bureau du Club de loisirs. Un cadeau et un diplôme lui ont été remis par le président, Jean DELAUNAY et une composition florale a été offerte à Marie-Thérèse son épouse.

Dates à retenir pour le premier semestre 2019 : Les deux premiers jeudis de chaque mois de 14h à 18h : marche, belote et autres jeux de société. Palets les deux premiers mardi de chaque mois de 14h à 18h et le jeudi le reste du mois.

Chaque mardi de 10h à 12h : jeu d'échecs et billard.

- Belote « la ligue contre le cancer » le vendredi 15 février à Vitry.
- Belote individuelle le jeudi 14 mars.
- Concours de belote salle des Mégalithes le mardi 21 mai.
- Finale régionale belote le vendredi 19 avril à Domagné.
- Bals salle Mélusine, le dimanche 14 avril avec Thierry LEFÈVRE et le dimanche 9 juin avec Stéphane FAUNY.
- Concours de Palets salle des Mégalithes le mercredi 17 avril.
- Le repas de printemps le jeudi 4 avril.
- La galette saucisse le jeudi 2 mai.
- Fête de l'amitié le mercredi 12 juin sur l'hippodrome de Maure de Bretagne.
- Le 7 juin, spectacle Marie GUERZAILLE (62€) à SAINT CARADEC, en centre Bretagne.

Renseignements et inscriptions : Jean DELAUNAY 06 75 78 04 94

Noël PRIME 06 70 58 35 40.



Associations

O G E C

«Laissons parler les images pour illustrer l'année écoulée»



Associations



Le 14 décembre dernier, l'école Notre Dame a organisé son arbre de Noël à la salle Mélusine.

Une belle soirée avec une ambiance chaleureuse autour de vin chaud et brioches a réuni le personnel enseignant et non enseignant ainsi que les familles.

Grâce aux enseignantes, les enfants ont présenté un spectacle pétillant au rythme de musiques modernes et déguisements riches en couleurs et paillettes. L'arrivée tant attendue du Père Noël à la fin de la soirée a fait briller les yeux des enfants. Ils sont repartis avec des petits présents qui les auront peut-être fait patienter jusqu'au 25 décembre !

Un grand Merci pour votre présence à tous ainsi qu'à la Mairie pour sa participation à la soirée !



SPORTING CLUB LANDÉANAIS

Le Sporting Club souhaite une très bonne année à tous les Landéanais.

Les personnes désirant faire de la marche nordique peuvent contacter Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 18 juin 2019 à 20h30, salle Mélusine.

S.C.L. SECTION VTT



La sortie Fougères-Vitré-Fougères s'est bien déroulée, malgré le froid qui s'était invité ce jour-là. Il n'a en rien altéré la bonne humeur des participants.

Reprise des sorties le samedi 9 mars à 14h au parking du terrain de football.

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre et seront les bienvenues.

Bonne année à tous !



Associations

S.C.L SECTION LAND'RUNNING

Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 aux adhérents et à leur famille, une bonne santé....

Nous rappelons les entraînements du dimanche matin à 9h30 au terrain de football de Landéan, le lundi matin à 8h45 à l'école primaire de Landéan. Pendant la saison d'hiver, les entraînements du mardi sont stoppés.

En décembre 2018, il y a eu à nouveau, une forte participation aux Foulées du Roc avec 13 participants sur le 10 kms. 5 enfants ont également participé sur différentes distances en fonction des âges. On peut féliciter Ethan BEAUDRON pour sa 2ème place dans sa catégorie pour son 1er 10 kms.

A la suite, les coureurs se sont retrouvés en famille pour une soirée très sympathique et conviviale au restaurant.

Il y a eu aussi 8 coureurs aux Foulées du Père Noël à Saint-Brice le 23 décembre.

Félicitations à tous pour les performances.

Différentes courses sont prévues pour le 1er semestre 2019 :

- les foulées de l'Espoir à Fougères le 17 mars.
- semi ou Marathon d'Avranches le 26 mai.

Il devrait aussi y avoir le Trail du Sancy en septembre.

Le club souhaite un très bon rétablissement à notre doyen René ORY en espérant le revoir très vite sur les pistes.

Bienvenue aux nouveaux adhérents.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits et qui le souhaitent, vous pouvez contacter :

Stéphane LAHOGUE 06.26.40.37.17 tina35-0581@orange.fr Président

David BEAUDRON 06.98.06.31.43 dacobeau@hotmail.fr Trésorier

Marielle FOUBERT 06.78.72.36.62 ou marielle.foubert@orange.fr Secrétaire

S.C.L SECTION GYMNASTIQUE

En janvier, les adhérentes ont partagé la traditionnelle galette des rois dans la joie la bonne humeur.

L'assemblée générale de la section est prévue le 24 mai 2019 à 19h, elle sera suivie d'un repas à partir de 20h.

Les personnes désirant faire du yoga la saison prochaine doivent se rapprocher d'Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03 ou Christelle HARDY au 02.99.97.31.67.

Très bonne année 2019 à tous.



Associations

S.C.L SECTION TENNIS

En janvier, nous avons partagé la galette des rois, « après l'effort, le réconfort ».

Ce même jour, Landéan gagne 3 matchs sur 4.



Les jeunes



Les adultes avec l'équipe de Châteaubourg

La section tennis a repris la saison en championnats adultes avec une équipe femme et une équipe homme. Il faut noter les bons résultats des hommes qui sont actuellement deuxièmes de leur poule. Les femmes ne déméritent pas non plus.

De plus, une équipe double féminine s'est mise en place avec Christine GARDAN et Laurence DEMANGE. Quelques personnes sont inscrites en championnats individuels.

Les jeunes vont commencer les championnats à partir de mars.

Le 9 février, nous avons organisé un spectacle avec l'humoriste Elian RABINE. Les recettes engrangées serviront à nous aider à terminer financièrement l'année.

Le 26 mai, 18 licenciés partiront à Roland GARROS, se sera l'occasion de créer un bon moment de convivialité et peut-être apprendre des grands joueurs.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

ENTENTE PARIGNÉ LANDÉAN



Grâce à notre partenariat avec le Stade Rennais, les U15 ont été ramasseurs de balles lors du match Rennes - Dijon, le samedi 8 décembre.

Les dates des principales manifestations du 1er semestre 2019.

- 9 mars : Soirée familiale à Parigné.
- 11 mai : Tournoi jeunes à Landéan.
- 12 mai : Tournoi seniors à Landéan.
- 15 juin : Loto géant (midi + soir) à Saint-James.

L'Entente Parigné Landéan vous souhaite une excellente année 2019.



Renseignements utiles

Mairie

☎ : 02 99 97 35 26

Maire : M. Louis-Gérard GUERIN
(Permanence le samedi de 10h à 12h)
Contact : mairie.landean@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Christèle DENOUIL
Heures d'ouverture :
Mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi, vendredi : 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h (fermée le 1er samedi du mois)

Nouveaux habitants de Landéan : N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales, etc...
Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Salle « Mélusine » et « des Lutins » ☎ : 02 99 97 22 85
Réservations : Mme PANNIER Anne-Sophie ☎ : 06 43 44 71 14
du mardi au vendredi : 17h30 à 19h30

Ecole privée Notre Dame

☎ : 02 99 97 30 94
Directrice : Mme Pauline GARNIER
www.ecole-nd-landean.org



Bibliothèque

Horaires d'ouverture
mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h
samedi : 10h - 12h
☎ : 02 99 97 35 77



Office National des Forêts

☎ : 02 99 99 69 07



Service des eaux et Assainissement Collectif

S.T.G.S. ☎ : 09 69 32 69 33

Assainissement non collectif

Véolia ☎ : 09 69 32 35 29

S.M.I.C.T.O.M.
Fougères Agglomération

☎ : 02 99 94 34 58

L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture

Déchèteries	Jours	Horaires d'été (du 01/03 au 31/10)	Horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)
Landéan	Lundi Samedi	17h30 - 18h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h / 14h - 18h	9h30 - 12h / 14h - 17h30
Parigné	Lundi Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00



Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

Office : 1^{er} samedi Landéan, 5^{ème} samedi Landéan ou Parigné
Horaire d'été : 18h00
Horaire d'hiver : 17h00



Presbytère de Louigné du Désert

☎ : 02 99 98 02 23
Père HONORÉ, Abbé Marcel JAMELOT,
Vicaire Olivier GUIASSOU

Toutes les informations importantes ou de dernière minute sont sur le site :
<https://landean.fr>



Médecin	Docteur BOIDOT	☎ : 02 99 97 22 55
Pharmacien	M. BOUNSEUM	☎ : 02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	☎ : 02 99 97 35 67
Ambulancier	SARL LEVÊQUE	☎ : 02 99 97 34 00
Pompiers		☎ : 18
Samu 35		☎ : 15
Gendarmerie	Fougères	☎ : 02 99 94 25 25

Agence Postale

Horaires d'ouverture

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h
samedi : 9h - 12h
☎ : 02 99 97 37 51